

La trottinette électrique fait son chemin en ville

Ce moyen de transport doux bien connu dans les grandes villes touristiques fait désormais des adeptes à Bastia. Mode de déplacement ludique pour les jeunes, pratique pour les actifs, il permet de gagner du temps et de rouler « propre ». Un magasin spécialisé s'est ouvert en ville.



Pour les usagers, circuler en trottinette en ville c'est surtout gagner du temps sur les trajets. J.-Q.-O.

Dans les grandes villes touristiques, elles sont devenues incontournables. Pratiques, ludiques et accessibles, les trottinettes électriques sont le nouveau mode de déplacement doux choisi par les visiteurs d'un

45 engins électriques. À chaque public son modèle. Une cinquantaine de trottinettes ont également été vendues avec un contrat de maintenance. Deux offres, deux publics. « 95 % des locations sont réalisées avec des jeunes et à l'in-

jeur comme les actifs au quotidien. Dans le centre-ville bastiais, elles ont également fait leur apparition. D'abord timidement puis désormais tous les week-ends, elles filent, transportant des adolescents pour la plupart. Ce sont eux les plus grands adeptes. Ils ont 14 ans, sont collégiens, et pour se rendre à la plage ou rejoindre des amis à l'Arinella, montent sur leur engin. « On a aussi notre circuit. On va jusqu'à Fargo, on traverse le boulevard Paoli et on se rend à la caserne des pompiers. On s'amuse bien », confie Djibril, Riad, Redha des loueurs réguliers du seul magasin de location exclusivement dédié à L'Trott, installé rue Émile-Sari.

« Le gain de temps est considérable »

Ouvert exclusivement le week-end et sur réservation en semaine, le magasin dispose d'un parc de

verse, l'achat intéresse dans la même proportion les adultes », explique Da Silva Olivera Diago. Les infirmiers, les avocats, les agents d'assurances seraient ainsi de plus séduits par ce mode de déplacement urbain. « Ils veulent gagner du temps. »

Abandonner les embouteillages et réduire son temps de trajet c'est ce qui a d'ailleurs convaincu Lydia, une assistante de direction du centre-ville qui désormais ne se déplace jamais sans sa trottinette.

« Je dois prendre ma voiture pour aller au travail et je rencontre souvent des problèmes de circulation. Depuis, ma trottinette ne quitte plus ma voiture. Me garer loin de mon bureau n'est plus un souci car je finis mon trajet en trottinette. »

Pour effectuer les diverses tâches administratives qui incombent à son poste, elle reprend une nouvelle fois sa patinette électrique et gagne un précieux temps.



Depuis le mois de mars, un magasin spécialisé dans la location et vente de trottinette a ouvert en ville. En quelques semaines, c'est devenu le nouveau loisir du week-end des adolescents. ANGELE CHAVAZAS

Si le succès de ce mode de déplacement doux est indiscutable, il n'échappe pourtant pas à un vent de critiques. En juin dernier, l'Assemblée nationale avait d'ailleurs réécrit un article du projet de loi mobilisés afin d'encadrer sa pratique et imposer des règles de sécurité et de publicité.

Circulation sur route ou pistes cyclables

Selon les textes en vigueur, l'utilisateur doit circuler sur les pistes cyclables ou à défaut, sur les routes dont la vitesse n'excède pas les 50 km/h. Il est également possible de circuler sur les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure moyenne de 6 km/h sans gêner les piétons. La grande difficulté, source de crispations d'ailleurs, ce sont les trottoirs. « Lorsqu'on est sur la route, on nous demande de prendre le trottoir mais une fois sur le trottoir, les piétons ne sont pas

toujours contents », expliquent les adolescents interrogés.

La circulation sur les trottoirs est interdite, sauf accord de la municipalité. À Bastia, c'est la réglementation générale qui s'applique, les usagers doivent donc emprunter les mêmes voies que les cyclistes. La ville a par ailleurs refusé l'installation de bornes en accès libre sur la place Saint-Nicolas. « Mon projet sur la place n'a pas été accepté sous prétexte d'un danger. Je voulais seulement faire ce qui se fait déjà ailleurs et créer une attraction nouvelle. Je dispose d'un parc de trottinette dédié à cet usage. Elles sont connectées et géolocalisables. Elles peuvent s'arrêter si l'utilisateur essaie de sortir du périmètre défini et préenregistré », détaille le responsable du magasin spécialisé qui ne cache pas sa déception. Avec l'ouverture prochaine de l'Aldionda, la passerelle reliant le nord et le sud de la ville, et l'ambition affichée de faire la promotion

du déplacement doux, le dossier sera sans nul doute ouvert pour rendre plus accessible cette alternative à la voiture.

En attendant, ceux qui ont déjà sauté sur ces moyens de transport ne s'en passeraient plus. Seul bémol : la cohabitation avec les piétons et les usagers des quatre roues qui n'est pas toujours évidente. « Je circule sur la route, je me mets le plus à droite possible. Mais à trois reprises les piétons m'ont causé des frayeurs car ils ne m'ont pas vu arriver et traversent en dehors des passages cloutés. Ils n'ont pas encore l'habitude. Pour ma part, je reste concentrée et prudente. »

Quelle que soit la puissance de la trottinette, la législation ne permet pas de dépasser les 25 km/h. Une allure suffisante pour réduire les trajets, circuler « propre » et ne plus connaître les embouteillages intra muros. JULIE QUILICI-ORLANDI



La trottinette, nouveau mode de déplacement urbain. X.G.